



EN 2024

2023 : 8 CHIFFRES CLÉS

• • • •

406

PRODUCTEURS
FRANÇAIS LABELISÉS

28

ALIMENTS LABELISÉS

3 800

ANALYSES DE RÉSIDUS
RÉALISÉES PAR DES LABOS
INDÉPENDANTS

-51%

DE RÉDUCTION DES
IFT

65%

TAUX DE NOTORIÉTÉ
DU LABEL

1/4

DES FOYERS FRANÇAIS
ONT ACHETÉ UN
PRODUIT ZRP

6 Rayons

F&L FRAIS, SURGELÉS.
FRUITS SECS, BOISSONS,
VINS, PÂTES.

**56 M€
et 35 M
d'UVC**

Source : CNC - 2023

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !

• •

LE COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS APRÈS 6 ANS D'EXISTENCE

• •

COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

Des producteurs engagés !

NOUS

Les membres du
Collectif
représentent des
milliers de paysans
français désireux
de toujours
progresser !

EN SEULEMENT 6 ANS...

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS



LÉGUMES SURGELÉS



JUS DE FRUITS



ÉPICERIE



VINS



FRUITS SECS



NOS PARTENAIRES





FAIRE ÉMERGER NOTRE MODÈLE AGRICOLE

Nos “entreprises du vivant”
abordent des sujets complexes qui
méritent une approche collective.
Il faut être dans l’anticipation et
dans l’action.

NOTRE MISSION

AUTOUR DES 7 PILIERS DE NOTRE MODÈLE AGRICOLE





L'ENTREPRISE À MISSION : C'EST QUOI ?

La « **société à mission** » est une qualité reconnue aux sociétés qui se donnent pour objectif de **contribuer positivement à la société et à l'environnement**, via la réalisation d'objectifs qu'elle se fixe.

Aujourd'hui, pas de reconnaissance juridique officielle de **l'association à mission** mais possibilité de vérification de l'atteinte des objectifs à l'identique que pour une société à mission.



Statut apparu lors de la
publication de la loi PACTE en
2019



DEVENIR ENTREPRISE A MISSION : INTÉRÊTS

1 - Un engagement sur l'atteinte d'objectifs environnementaux en lien avec notre démarche de progrès, être dans la **dynamique de la preuve**

2 - Un parti pris "collectif" dans le déploiement du **progrès agricole** porté par une connexion directe avec le monde agricole et les consommateurs

3 - Un cadre structurant qui accélère la **réalisation des engagements**, et nous différencie de l'environnement des « porteurs » de labels



STRUCTURATION DE L'ASSO VERS L'ENTREPRISE À MISSION



Rappel des grandes étapes de structuration :

1. Définir sa **raison d'être** et la publier dans ses statuts,
2. Préciser des **objectifs statutaires** en phase avec cette raison d'être,
3. Désigner un **réfèrent de mission et / ou un comité de mission** chargé de superviser les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs,
4. Désigner un **organisme tiers indépendant** (OTI) chargé de vérifier la bonne exécution de la mission.



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Une mission durable...

Nous, **paysans français**, sommes engagés ensemble dans une **agriculture durable** qui se donne pour mission prioritaire la **santé commune, humaine** et **environnementale**.

Mieux produire pour mieux manger, assurer la **souveraineté alimentaire** de la France, être au service du **vivant** et de **nos territoires**, redonner au paysan la **place** qu'il mérite dans notre société... nos engagements au Collectif Nouveaux Champs sont aussi les vôtres ! Nous voulons renouer le lien avec vous, **citoyens consommateurs** !



3 OBJECTIFS STATUTAIRES



1

**Préserver la santé
commune,
humaine comme
environnementale**

Réduire l'utilisation
des pesticides

Préserver et restaurer
la biodiversité

Accompagner le progrès
agricole pour une production
durable et robuste

2

**Assurer la pérennité
des exploitations
et contribuer
à la souveraineté
alimentaire française**

Garantir des aliments
Origine France

Créer de la valeur
pour le producteur à travers
les produits vendus

Déployer la démarche et
toucher de plus en plus
d'exploitations agricoles

3

**Travailler à
une nouvelle connexion
“conso-terre”
pour renforcer les liens
avec les consommateurs**

Mener des actions
de communication afin de faire
connaître nos démarches
aux consommateurs

Associer le consommateur
dans notre démarche



UN RÉFÉRENT DE MISSION NOMMÉ ET UN COMITÉ DE MISSION À CONSTITUER



Rôle du comité de mission ou du référent de mission :

Il suit le respect des **objectifs statutaires** et suit l'exécution de la mission de l'entreprise.

Il doit présenter annuellement un **rapport** à l'assemblée générale des associés et doit procéder à toute vérification qu'il juge opportune.

Pour les entreprises de moins de 50 salariés, un **référént de mission** peut se substituer au comité de mission.



Un **comité de mission** sera par la suite constitué pour apporter plus de légitimité à la mission. Un appel à candidature sera lancé pour les entreprises qui souhaiteraient y participer.



UN OTI POUR LA RÉALISATION DU CONTRÔLE



OTI = Organisme Tiers Indépendant

L'organisme tiers indépendant est un organe externe de l'Association dont le rôle est la vérification de l'atteinte des objectifs statutaires, en lien avec la mission. Ce dernier doit être un organisme accrédité par le Comité français d'accréditation.

Prise de contact avec **Bureau Veritas** et **AUPEAM** pour la réalisation du contrôle sur la structure associative.

Choix à faire d'ici la fin de l'année pour un premier contrôle en 2025.





Notre ADN : partager nos avancées avec les consommateurs. 2 programmes à disposition des membres qui créent de la valeur pour tous sur la chaîne alimentaire, visibles sur les emballages.

PROGRESSER, LE PROUVER

ET PARTAGER NOS AVANCÉES



En 2023

406 Producteurs engagés dans le programme
3 500 hectares de cultures
35 Millions d'UVC commercialisées

Lancement en **2018**



Lancement en **2024.**



L'AGRICULTURE DE LA PREUVE

DES RÉSULTATS PARTAGÉS AVEC LES CONSOMMATEURS

Malgré un contexte commercial sous tension avec la priorité donnée à l'**ACCESSIBILITÉ**, quelques signaux montrent que les engagements sur le **MIEUX PRODUIRE** restent une préoccupation des consommateurs qui attendent des **PREUVES** pour croire les engagements des marques...

Nos labels permettent de donner des repères.

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !

**Il faut du temps
et de la
constance pour
conduire les
transitions...**

UN ENGAGEMENT DE FOND...





FOCUS SUR LA PROMESSE ZRP



**UN ENGAGEMENT
DE RÉSULTAT
QUI TOUCHE LES
CONSOMMATEURS !**

**Une reconnaissance du
niveau 2 de la Certification
environnementale**

**Le Programme Zéro Résidu de Pesticides
garantit aux consommateurs l'absence de
résidu dans les fruits et légumes frais et
transformés, champignons, céréales, vins...
à la consommation**

L'absence de résidu est déterminée, pour chaque Substance Active analysée, par un résultat inférieur à la Limite de Quantification, "plus petite valeur quantifiable par les laboratoires avec une précision acceptable" (définition officielle retenue par la commission Européenne, document Santé 11945/2015). À l'heure actuelle, les performances des instruments de mesure conduisent pour la majorité des résidus à une limite de quantification de 0.01 mg/kg

Une **liste des Substances Actives** est élaborée pour chaque espèce

Des **laboratoires indépendants certifiés COFRAC** assurent les analyses sur les aliments dans la démarche

Deux dérogations existent : l'acide phosphonique et les dithiocarbamates, en fonction des espèces.



DÉROGATION ACIDE PHOSPHONIQUE

Un cas très complexe
Discussions avec la
DGCCRF en cours

L'acide phosphonique est le métabolite de dégradation de la substance active phytosanitaire Fosétyl-AI, mais il a également d'autres origines possibles. La bibliographie montre des origines potentielles provenant du sol, d'une production par la plante ou encore des engrais.

Il est important de préciser que l'acide phosphonique présent potentiellement dans les produits issus de l'arboriculture ou de la viticulture ne présente **pas de dangerosité pour la santé du consommateur**.

Cependant, la présence d'acide phosphonique met en défaut la promesse "Zéro Résidu de Pesticides", bien que l'origine de celui-ci ne soit pas phytosanitaire. Nous considérons **qu'en dessous de 2 mg/kg** d'acide phosphonique quantifié en arboriculture et en viticulture, nous sommes dans le cas d'une présence de cette matière active qui n'est pas due à un résidu de pesticides.

La dérogation est mise en place uniquement si **aucun traitement pesticide n'a été réalisé à minima dans les deux dernières années** avec du Fosétyl. Les produits phytosanitaires contenant cette substance active figurent obligatoirement en **liste noire**.

Il faut préciser qu'il n'existe à ce jour pas de méthode analytique permettant de déterminer l'origine de la présence d'Acide Phosphonique.

Uniquement sur Arboriculture et Viticulture



Afin d'être transparent vis-à-vis du consommateur, nous avons mis en place un logo spécifique en Arboriculture et Viticulture pour mentionner clairement cette dérogation dans le label :

**DÉROGATION
ACIDE PHOSPHONIQUE**

**Indispensable pour les
filères viticoles et
arboricoles**



Explication plus détaillée sur www.nouveaux-champs.fr



DÉROGATION DITHIOCARBAMATES

Les dithiocarbamates sont une famille de composés organiques. Ils regroupent un ensemble de molécules comme le manèbe, le mancozèbe, le métirame, le propinèbe, le thirame et le zirame.

Les analyses de résidus actuelles pour quantifier les substances actives de la famille des dithiocarbamates sont basées sur le dosage et la quantification de CS₂ (disulfure de carbone). Cependant, **certaines familles de fruits et légumes comme les Alliées ou les Crucifères (Brassicacées) ont la particularité de produire du CS₂ de manière endogène.**

Nous systématisons une méthode d'analyse de caractérisation des trois grandes familles de dithiocarbamates (Ethylène-bis-dithiocarbamates (Mancozeb, Maneb, Zineb...), Propylène-bis-dithiocarbamates (Probineb...), Diméthyl-dithiocarbamates (Ferbam, Thiram, Ziram...)). Si l'une des trois familles est quantifiée, cela prouve l'origine chimique du résidu.

Uniquement sur Ail, Oignon, Echalote, Pois, Poireau



COMBINAISON DE TECHNIQUES AGRICOLES



ENGAGEMENT DE RÉSULTAT



UNE
ÉQUATION



**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



ALTERNATIVES AUX PESTICIDES DE SYNTHÈSE

- SA de biocontrôle ne présentant pas de LMR
- Prophylaxie
- Lutte biologique & mécanique

&

STRATÉGIE DE TRAITEMENT BAISSANT LE RISQUE RÉSIDU

- Choix de la SA (suppression des SA rémanentes)
- Dose
- Fréquence
- Positionnement dans le cycle cultural

**STRATÉGIE
TECHNIQUE
EN
PRODUCTION**

COMMENT ATTEINDRE “ZÉRO RÉSIDU DE PESTICIDES” ?

CONNAISSANCE DES RISQUES DE CONTAMINATIONS CROISÉES

- Gestion des cultures environnantes (dérive)
- Gestion de la rotation
- Gestion du stockage
- Gestion des eaux (en production et en station)

MÉTHODES ENLEVANT LES RÉSIDUS

Lavage, Rinçage, Brossage

**ANALYSE DES RISQUES &
ANALYSES RÉSIDUS RÉALISÉES PAR
UN LABORATOIRE COFRAC SELON
DES LISTES CONSTRUITES EN GT**

*À ce jour, méthodes ne faisant pas partie
des fondements de la stratégie ZRP*

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



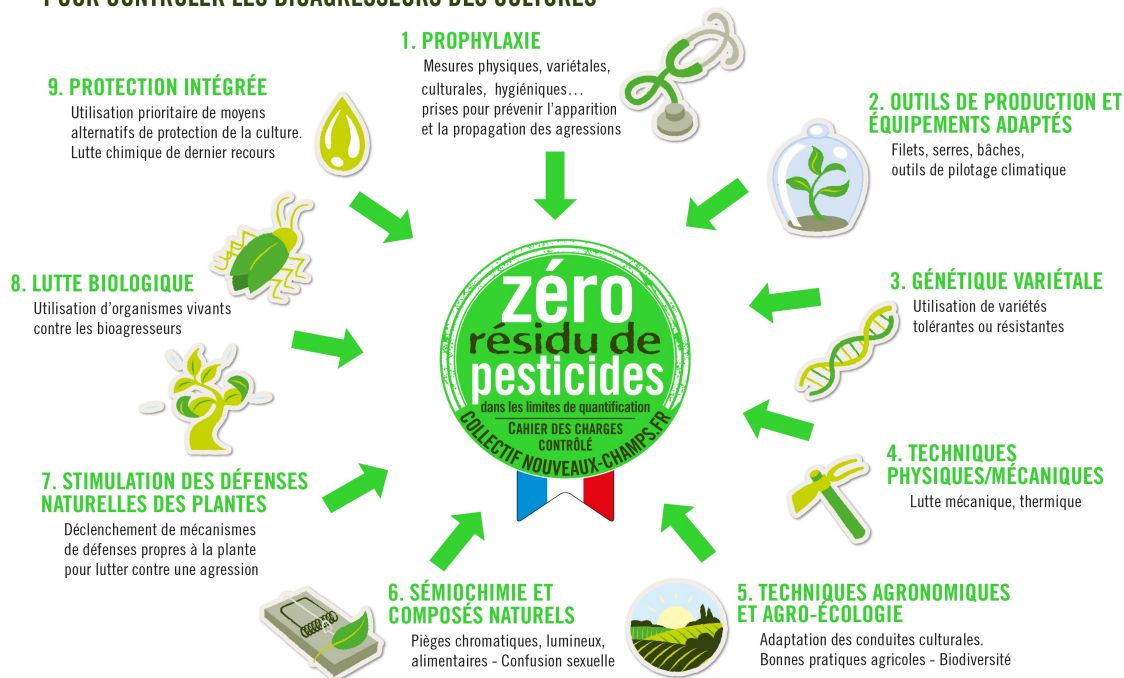
COMMENT ? QUELS MOYENS ?



Notre méthode s'appuie sur
une approche globale du
système de production,
avec l'ensemble des
9 pratiques complémentaires

Une méthode de culture économe en pesticides de synthèse !

STRATÉGIE TECHNIQUE : DES PRATIQUES AGRICOLES ENGAGÉES AUTOUR D'UNE COMBINAISON DE MOYENS POUR CONTRÔLER LES BIOAGRESSEURS DES CULTURES



Selon C. Regnault-Roger 2014 (Produits de protection des plantes, Lavoisier, p 256)

Selon C. Regnault-Roger 2014 (Produits de protection des plantes, Lavoisier, p 256)



MÉTHODE DE SURVEILLANCE POUR GARANTIR LA PROMESSE



SUBSTANCES ACTIVES RECHERCHÉES



Pesticides : de quoi parle-t-on ? Des pesticides “**de synthèse**” et des pesticides “naturels”, mais toujours des principes actifs...

- **412** Substances Actives utilisées dans les pesticides homologués
- **288** d'entre elles ont une LMR réglementaire et des résidus réglementés
- **124** Substances Actives ne génèrent pas de résidus, et **102** sont homologuées en Agriculture Biologique

UNE MÉTHODE
EXIGEANTE QUI
NE LAISSE
RIEN PASSER !

NOTRE RECHERCHE
PORTE SUR TOUTES
LES SUBSTANCES ACTIVES
QUI GÉNÈRENT UN RÉSIDU,
SOIT 288, AUXQUELLES
IL FAUT RAJOUTER
LES MÉTABOLITES DE
DÉGRADATION



SUBSTANCES ACTIVES RECHERCHÉES



Actuellement, sur les 288 Substances Actives qui peuvent être analysées, nous sélectionnons et analysons toutes les Substances Actives qui sont homologuées pour une espèce donnée ainsi que leurs métabolites.

Et en plus de ces Substances Actives homologuées sur les cultures labellisées, nous analysons :

- les Substances Actives retirées ces 10 dernières années
- les Substances Actives susceptibles de générer des résidus en raison de l'existence d'autres cultures dans l'environnement proche et de la culture engagée en ZRP, y compris les éventuels traitements sur les plants
- les Substances Actives de la famille des Néonicotinoïdes et toute Substances Active "décriée" (comme le glyphosate)
- l'ensemble des métabolites de dégradation associés dont les résidus sont réglementés

**UNE MÉTHODE
EXIGEANTE QUI
INTÈGRE LES RISQUES
DE CONTAMINATIONS
CROISÉES !**

LES LISTES PAR ESPÈCES

Révision annuelle des listes

**SUBSTANCES ACTIVES UTILISÉES
PRIORITAIREMENT**
dans la protection des cultures

Produits pour lesquels
aucune LMR n'est requise
(parmi les solutions de Biocontrôle)

LISTE VERTE

AUTORISATION

SUBSTANCES ACTIVES SURVEILLÉES
pour garantir l'absence de résidu
dans la limite quantifiable (LQ)

- SA homologuées
- SA retirées de l'homologation
- SA à risque de contaminations croisées
- SA des plans d'autocontrôles AOPn
- SA Néonicotinoïdes
- SA décriées

LISTE GRISE

SURVEILLANCE

Utilisation possible en dernier recours
de certaines de ces SA
pour la protection des cultures

SA dont la présence
ou l'application implique
une sortie définitive
du programme ZRP

LISTE NOIRE

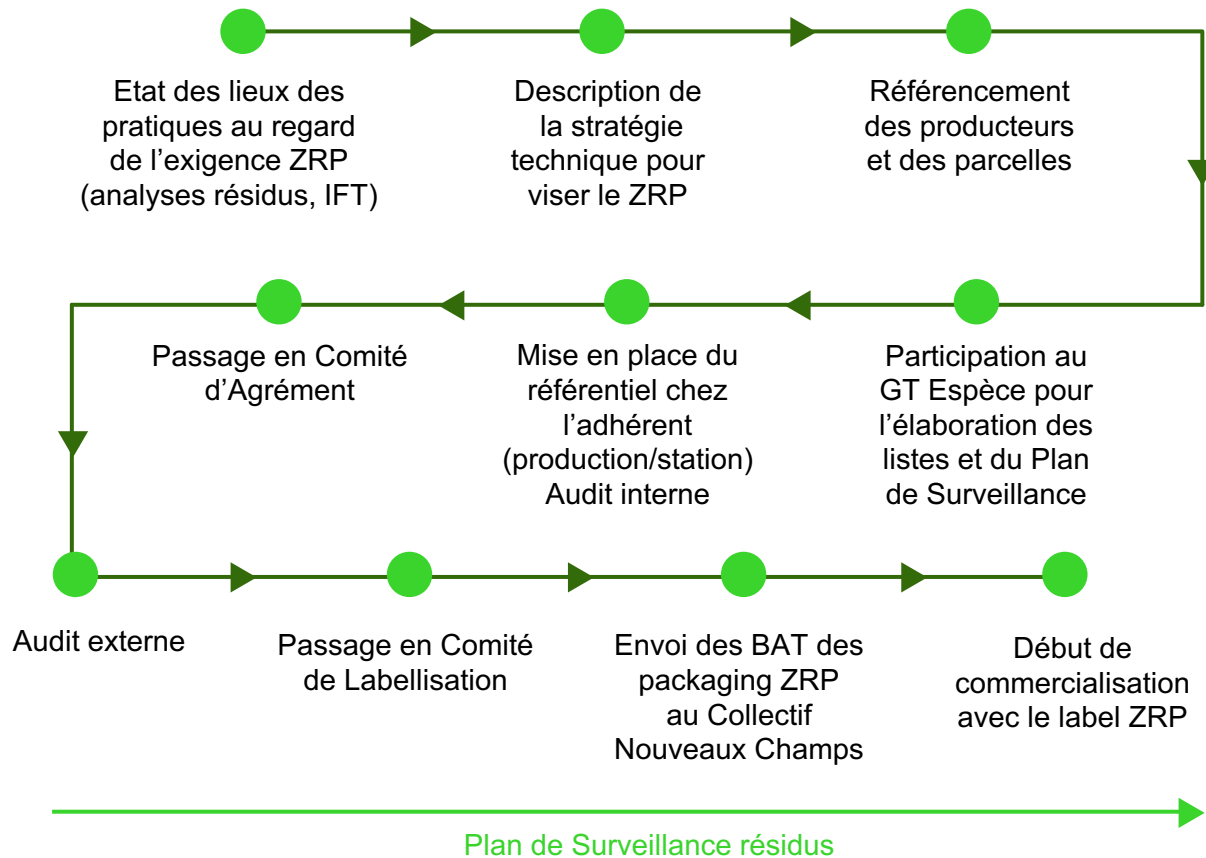
SA = Substances Actives



PROCESSUS DE LABELLISATION



LES ÉTAPES VERS LA LABELLISATION





CONTRÔLE EXTERNE DU RÉFÉRENTIEL



Organismes de contrôle tiers
référencés par le Collectif :



www.kiwa.com



QUALISUD

www.qualisud.fr

Les structures commerciales,
les sites logistiques et
les producteurs sont audités

La base de l'audit est une grille
d'évaluation de conformité
au référentiel "Zéro Résidu de
Pesticides"



PROGRAMME ZÉRO RÉSIDU DE PESTICIDES CONTEXTE 2023-2024



LE PRIX RESTE LA CLÉ

mais le consommateur n'a jamais été autant conscient de l'impact
de l'alimentation sur sa santé... et sur la planète
(Prix, Sain, Sens, Goût)



Notre label :
N°1 sur le
critère Santé



**Une réaction à court terme
des acteurs de la grande
distribution qui entraîne
une contraction de l'offre
et des arbitrages...
notamment sur les produits
“à valeur” qui subissent !**

**2023-2024,
des conséquences directes avec
des pertes de références en rayon**



ZRP, L'OFFRE LABELLISÉE

L'OFFRE COLLECTIVE

**28 aliments
d'origine végétale
cultivés et récoltés
par des paysans
français**



tomate



carotte
(frais et surgelé)



pomme de terre



concombre



chou fleur
(surgelé)



patate douce
(surgelé)



poireau



asperge



oignon



ail



échalote



haricot vert
(surgelé et conserve)



petits pois
(surgelé et conserve)



garden peas
(surgelé)



épinard
(surgelé)



basilic



pousses de
haricot mungo



melon



abricot



fraise



kiwi



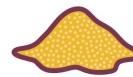
pomme



noix



pruneau



semoule



jus de pomme



pâtes



vin

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



**+ de 150 aliments
labellisés
commercialisés
en 2023**



UNIVERS VINS



30 références actives en 2023





UNE PRÉSENCE DANS 6 RAYONS

**Offre
collective**

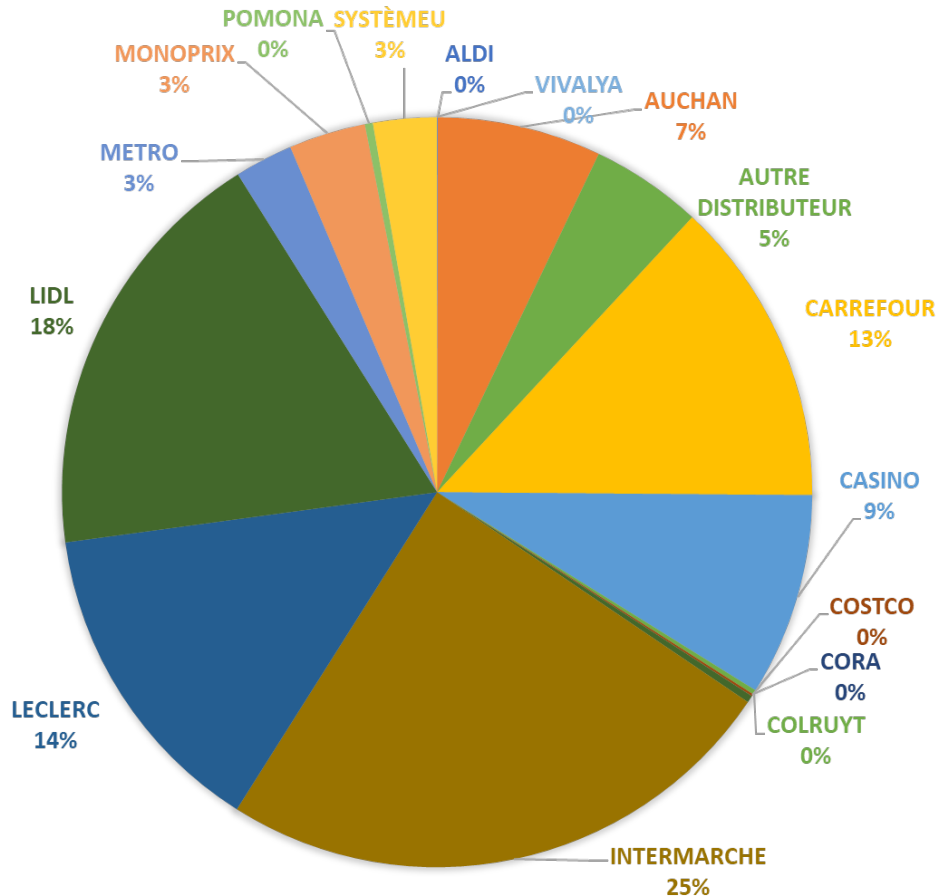




DISTRIBUTION

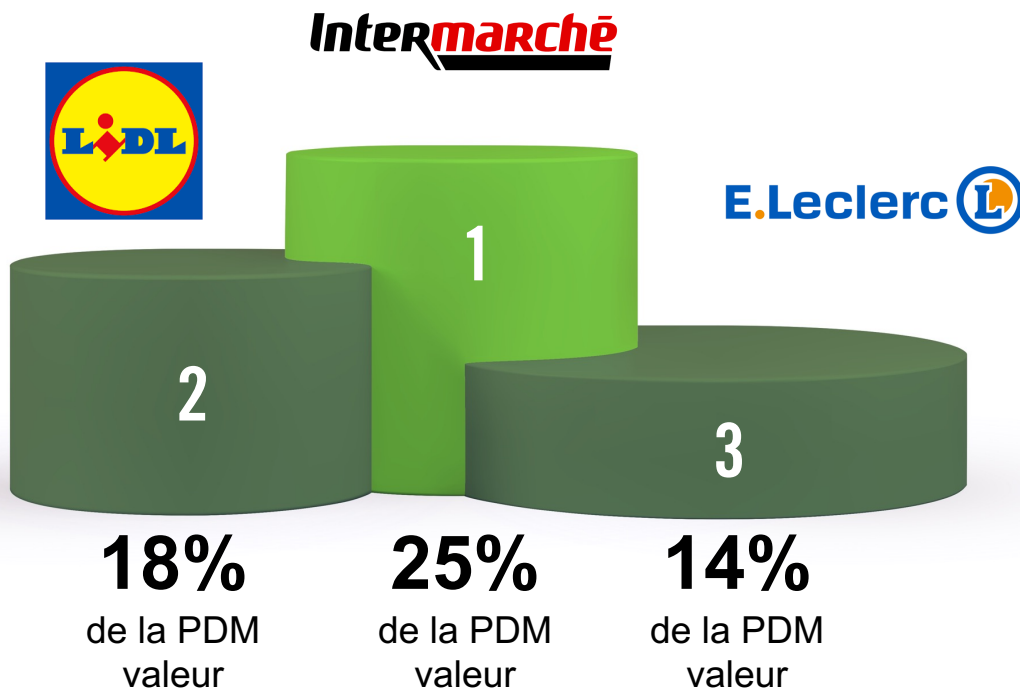


Répartition
du Chiffre d'affaires ZRP
avec les acteurs
de la GMS France,
en valeur en 2023

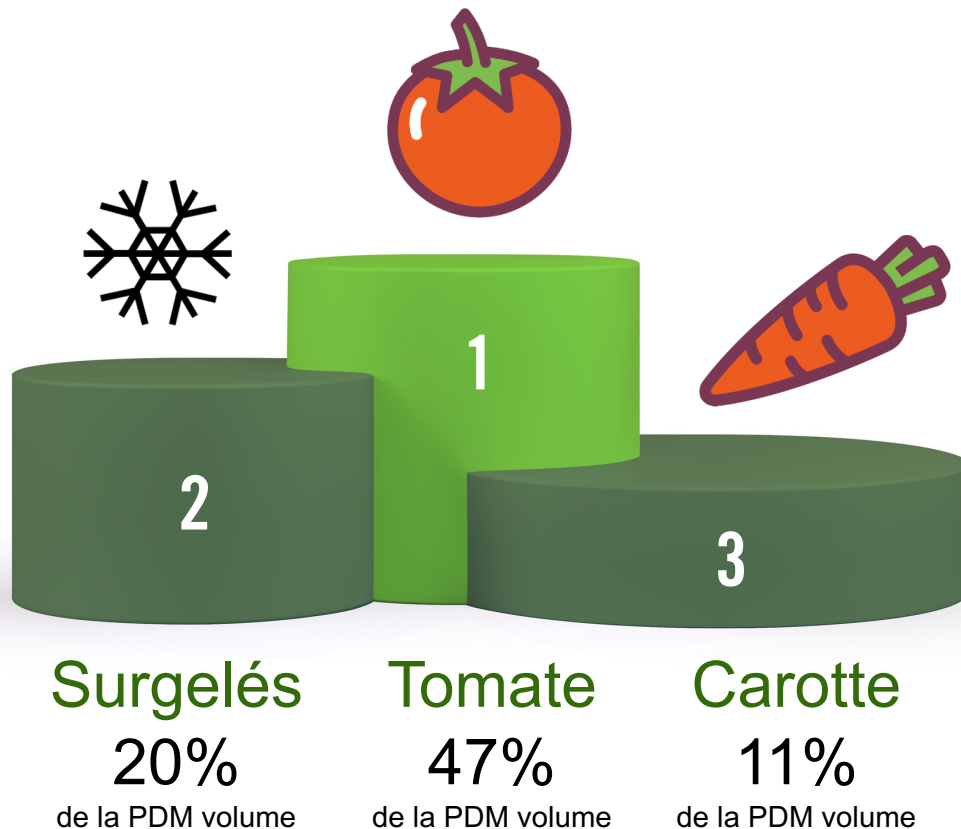




TOP CLIENTS 2023 / CA



TOP ESPÈCES 2023





• •
**DÉS
PERFORMANCES
CONSO
ENCOURAGEANTES**
• •



UNE NOTORIÉTÉ QUI PROGRESSE

En 2023, notre label reste

Numéro 1

dans la confiance

accordée par les
consommateurs l'ayant
déjà vu

65 %

des français
connaissent
notre label

1/4 des foyers
français

ont acheté un fruit ou
un légume avec le label
en 2023

*Soit 6,6 millions
d'acheteurs*

CSA, Baromètre de confiance 2023
envers les fruits et légumes frais
pour France Agrimer-Interfel

KANTAR

Données à CAM P12 2023

LA CONFIANCE DU CONSOMMATEUR

POINT FORT DU LABEL

Confiance accordée aux logos / labels auprès de ceux qui ont déjà vu le logo

En 2023, notre label reste

Numéro 1

dans la confiance

accordée par les
consommateurs l'ayant
déjà vu

			% Ni l'un, ni l'autre	% moins confiance	% davantage confiance	
	Sans ou zéro résidu de pesticides	(n=648)	20%	6%	74%	
	Vergers écoresponsables	(n=543)	26%	5%	69%	
	Fruits et Légumes de France	(n=667)	29%	4%	67%	
	Agriculture Biologique	(n=969)	32%	5%	63%	A noter -4 pts en 2 ans sur le % davantage confiance (cf. slide suivante)
	AOP	(n=760)	36%	4%	59%	
	Ensemble solidaires	(n=304)	32%	9%	59%	
	IGP	(n=717)	35%	6%	59%	
	Label Rouge	(n=976)	37%	5%	58%	
	Demain la terre	(n=189)	33%	11%	56%	
	Agriconfiance	(n=282)	36%	9%	55%	
	Solidaire par Ecocert	(n=180)	31%	15%	55%	
	HVE	(n=342)	34%	13%	53%	A noter -6 pts en 2 ans sur le % davantage confiance
	Régions Ultrapériphériques de l'Europe	(n=258)	39%	14%	47%	
	Fairtrade	(n=642)	47%	7%	46%	

Q. Vous allez à nouveau voir ces logos ainsi que leurs significations. Ils peuvent tous être présents sur les fruits et légumes frais. Pour chacun, veuillez indiquer si personnellement il vous donne...

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**
Des producteurs engagés !



DE L'IMPACT SUR LE POINT DE VENTE !





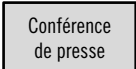
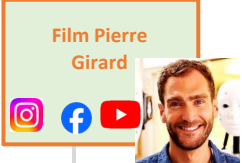
PLAN DE COMMUNICATION 2024

(INTERNE & EXTERNE)

COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

Des producteurs engagés !

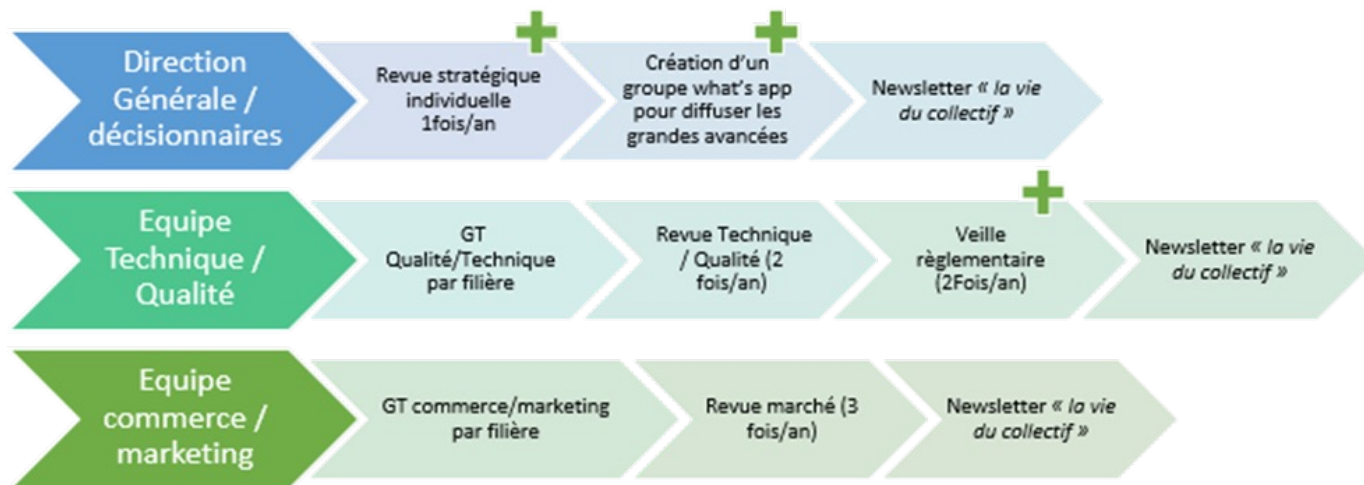
PLAN DE COMMUNICATION 2024 EXTERNE

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
 RÉSEAUX SOCIAUX					
LinkedIn, Facebook, Instagram, Twitter – annonce de l'arrivée des produits en rayon, recettes, conseils culinaires, articles, illustrations de bonnes pratiques agricoles, actualités...					
					4 semaines de présence 
					
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
 RÉSEAUX SOCIAUX					
LinkedIn, Facebook, Instagram, Twitter – annonce de l'arrivée des produits en rayon, recettes, conseils culinaires, articles, illustrations de bonnes pratiques agricoles, actualités...					
			4 semaines de présence 		

PLAN DE COMMUNICATION 2024

INTERNE

**Objectif : améliorer la diffusion de l'information
& renforcer le sentiment d'adhésion au CNC**



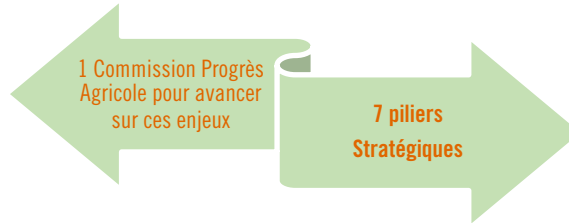
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !

• •
**MODÈLE AGRICOLE
DU COLLECTIF :
DES ACTES,
DES PREUVES !**
• •

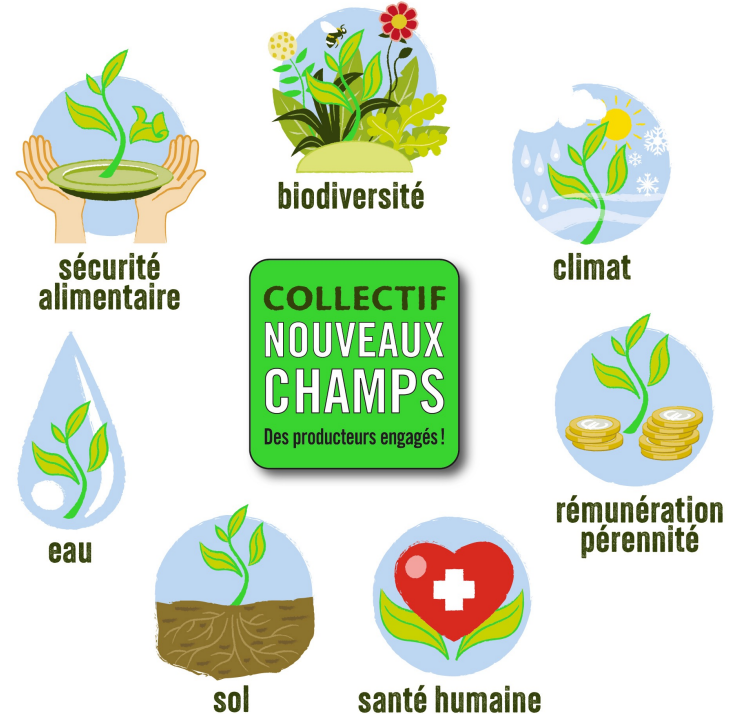


FAIRE ÉMERGER NOTRE MODÈLE AGRICOLE



Objectifs : accompagner les producteurs dans la transition écologique et ne pas subir le contexte réglementaire, mais l'anticiper !

Affichage environnemental, CSRD, Ecophyto, Stratégie Nationale Biodiversité 2030, PLOAA, ...



COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

Des producteurs engagés !



sécurité
alimentaire



biodiversité



climat



eau



rémunération
pérennité



sol



santé humaine

QUELQUES INDICATEURS CLÉS 2023

406 Paysans engagés dans la démarche

“Zéro Résidu de Pesticides”

26 filières végétales

3 500 hectares engagés dans la démarche

(100 hectares sous serre et 3 000 hectares en plein champ)

- 51% de réduction des IFT chimiques entre
les parcelles ZRP et les parcelles conventionnelles
chez les mêmes producteurs (- 43% en 2022)

ECONOMISER L'EAU

QUELQUES INDICATEURS AU SEIN DU COLLECTIF

20% des producteurs ont un système de récupération des eaux de pluie

Raisonnement de l'irrigation par des OAD (Outils d'Aide à la Décision) dans **67%** des cas

Estimation à **23%** des économies d'eau réalisées grâce à l'utilisation des OAD



QUELQUES INDICATEURS CLÉS 2023

- **6 ans**, c'est la durée moyenne des rotations de parcelles engagées dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides"
- En moyenne, **21% d'infrastructures agroécologiques** parmi la surface agricole utile. *La littérature scientifique recommande un minimum de 10 voire 15 % d'IAE à l'échelle du paysage pour un effet positif en faveur de la biodiversité.*
- **60%** des parcelles ZRP ont une surface **inférieure à 6 hectares**. *La taille des parcelles a un plus grand effet sur la biodiversité des champs que la diversité d'assolement ou le pourcentage d'infrastructures agroécologiques.*
- En moyenne, **70% de la SAU** est couverte au moins deux mois consécutifs au cours de la période pluvieuse (automne/hiver)



APRÈS LES PESTICIDES, LA BIODIVERSITÉ EN PÔLE POUR PRENDRE LA PAROLE ?



**Nos 7 piliers sont tous
importants, mais le sujet
Biodiversité émerge...**

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !

• •

LE PROGRAMME “BIODIVERSITÉ” LANCEMENT 2024

• •

L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Elle sera plus diversifiée dans ses activités...

■

Le paysan sera de plus en plus un producteur d'énergie, un stockeur de carbone, un contributeur à la biodiversité...



COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

Des producteurs engagés !

AU-DELÀ DU « ZRP », UN ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS DEPUIS LE LANCEMENT



sécurité
alimentaire



biodiversité



climat



eau



rémunération
pérennité



sol



santé humaine

Lancement de la
Commission Progrès
Agricole en 2021
et partenariat avec
Noé Biodiversité



**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !

LABEL BIODIVERSITÉ : UNE NOUVELLE PROMESSE DU COLLECTIF!



ONG partenaire qui nous accompagne dans la mise en place du programme depuis 2 ans



Lien fort et naturel avec notre travail sur la réduction des pesticides

Label : le meilleur moyen de toucher rapidement le consommateur

La biodiversité est un sujet de préoccupation pour **86 % des citoyens**

79% des interrogés connaissent le terme **biodiversité**

Source : Les Français, leur alimentation et la biodiversité, baromètre 2022, Noé biodiversité



Des textes réglementaires qui prennent de plus en plus en compte des exigences concernant la préservation de la biodiversité.

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES



3 Textes de loi :

- PLOAA (2023) → Fixation d'un **cap pour l'agriculture** à horizon 2040

- Loi AGECC (2020)

- Loi Climat (2021)

Mise en place de l'**affichage environnemental** sur les produits alimentaires



2 Stratégies nationales :

Biodiversité 2030 (SNB)

Alimentation, Nutrition & Climat (SNANC)





ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES



Pacte Vert & One Health

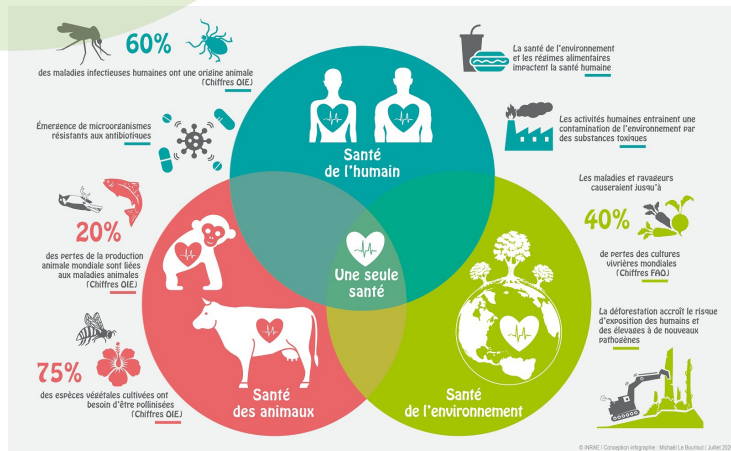
- Farm2Fork
- Stratégie Biodiversité 2030

Pacte vert : des propositions pour restaurer la nature en Europe d'ici 2050 et réduire de moitié l'utilisation des pesticides d'ici à 2030

Inverser le déclin des **populations de pollinisateurs** d'ici à 2030 puis accroître leurs populations

Dans les **écosystèmes agricoles**, augmentation globale de la biodiversité et évolution positive pour :

- les **papillons** de prairies,
- les **oiseaux des milieux agricoles**,
- le carbone organique dans les **sols** minéraux sous les terres cultivées et les **particularités topographiques** à **haute diversité biologique** sur les terres agricoles.

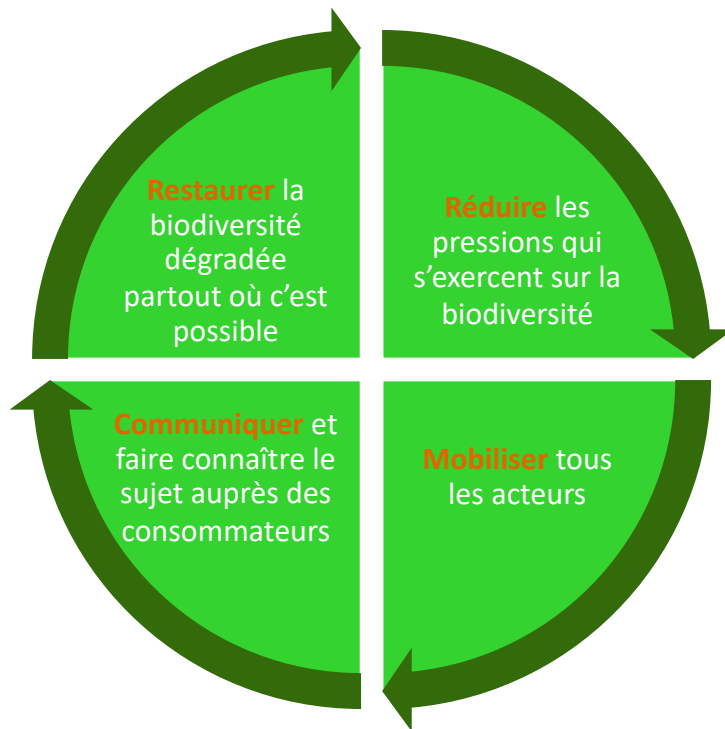


Le principe **“Une seule santé”** consiste en une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes qui sont étroitement liées et interdépendantes.



**En lien avec la mise
en place de la
Stratégie Nationale
Biodiversité 2023,**

ARTICULER UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS AUTOUR DE 4 PILIERS



Un partenaire technique pour accompagner et fédérer autour d'une stratégie



UN CAHIER DES CHARGES ET UN RÉFÉRENTIEL OPÉRATIONNELS = L'AGRICULTURE DE LA PREUVE

En partenariat
avec l'ONG



Ce référentiel a pour objectif de permettre à toute entreprise adhérente au Collectif de s'évaluer sur la thématique de la Biodiversité à l'échelle de l'exploitation agricole et de prétendre à l'utilisation du label Biodiversité.

***Un contrôle externe du référentiel est effectué
par un organisme de contrôle indépendant***



UN CAHIER DES CHARGES ET UN RÉFÉRENTIEL OPÉRATIONNELS = L'AGRICULTURE DE LA PREUVE

En partenariat
avec l'ONG



Indicateurs de Pression

- Infrastructures agroécologiques
- Couverture des sols
- Travail du sol
- Indicateurs de Fréquence de Traitement
- Diversité des cultures
- Fertilisation azotée



Indicateurs d'Etat

- Mise en place de nichoirs à pollinisateurs
- LevaBag
- Relevé bordures de parcelles
- Test bêche vers de terre
- Pot Barber (invertébrés du sol)
- Analyse de sol



UN RÉFÉRENTIEL OPÉRATIONNEL

AVEC UNE DÉCLINAISON PAR TYPE DE CULTURE

Arboriculture
Viticulture

Maraîchage de
plein champ
Grandes
cultures

Production
Hors-Sol

En partenariat
avec l'ONG



Tous les indicateurs sont à l'échelle de l'exploitation

Infrastructures Agroécologiques

- Part des IAE dans la SAU
- Diversité des IAE
- Diversité des cultures



Sol

- Part des surfaces couvertes 2 mois consécutifs en hiver
- Part des surfaces avec un couvert de qualité (+ de 3 espèces)
- Surfaces labourées
- Surfaces non travaillées

Phyto

- Comparaison de la réduction des IFT aux IFT de référence
- Surfaces non traitées



Fertilisation azotée

- Quantité d'azote totale apportée
- Quantité d'azote minéral
- Quantité d'azote organique



Note finale sur 100 points



UNE NOUVELLE PROMESSE, UNE NOUVELLE PREUVE



Un lancement en 2024 sur les filières Vin, Melon, Pomme...



Des adhérents qui s'embarquent dans le programme Biodiversité

Deux objectifs :

- Nourrir les démarches RSE internes, et répondre aux demandes clients
- Lancer une offre valorisée portant le label



**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !

• •

**2024 - DES AMBITIONS
TOUJOURS FORTES SUR LE
PROGRAMME ZRP**

• •



FOCUS PROGRAMME ZÉRO RÉSIDU DE PESTICIDES

2024, toujours en action !

Renforcer nos filières fortes, et tisser des partenariats durables avec des clients qui s'engagent sur le long terme.

Poursuivre la **transversalité** de notre offre. Les autres univers que F&L frais doivent prendre plus de place en 2024 (conserves, pâtes, surgelés, jus de fruits, vins).



**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !

..

EN SYNTHÈSE

..

POUR 2024



2 PROGRAMMES



2 PROMESSES



1 MISSION



DES PREUVES CONCRETES

POUR ALIMENTER ENCORE ET TOUJOURS NOTRE DEMARCHE DE PROGRES



ENSEMBLE SINON RIEN !

Le **Collectif Nouveaux Champs**, devient une Association à mission pour progresser vers le MIEUX PRODUIRE origine France, pour défendre la VALEUR de nos productions, pour développer « lien et adhésion » avec clients et consommateurs.

C'est aussi un lieu d'échange et d'influence pour nos filières en partageant une vision du développement de l'agriculture Française...



= un « bras armé » collectif pour Nous, adhérents !
Utilisons ce véhicule commun pour aller plus loin !



REJOIGNEZ-NOUS !



Zéro Résidu de Pesticides



zeroresidudepesticides



Label Zéro Résidu de Pesticides



Collectif Nouveaux Champs

Plus d'infos sur
www.nouveaux-champs.fr



CONTACTS



Gilles Bertrandias

Président du Collectif Nouveaux Champs

Julie Sabourin

Coordinatrice du Collectif Nouveaux Champs

Responsable qualité et technique

j.sabourin@nouveaux-champs.fr - +33 (0)7 84 22 60 21

Quentin Gibert

Responsable du développement commercial

q.gibert@nouveaux-champs.fr - +33 (0)6 48 73 89 93

Charlotte Neveux

Animatrice technique

c.neveux@nouveaux-champs.fr - +33 (0)6 31 18 08 30